

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 8 février 2008

N° 2008-2-2-6

Service instructeur

Service du Développement économique,
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

Service consulté

ADT

AIDE DU DEPARTEMENT AUX CAMPINGS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

Résumé : *Il est proposé d'accorder une aide départementale de 100 449 € à trois campings municipaux pour des travaux divers et un camping intercommunal pour l'aménagement de deux aires de services pour campings-cars.*

Le Département intervient de manière significative en faveur de l'hôtellerie de plein air, qui représente au niveau de la Haute Alsace plus de 600 000 nuitées touristiques durant la saison d'été. Les critères en vigueur à ce jour sont pour mémoire les suivants :

Travaux	Taux	Plafonds	Observations
Création, aménagement et modernisation de terrains de camping et aménagements de piscines	20 %	Dépense maximum subventionnable sur 4 ans de 380 000 € HT	
Installation d'habitations légères de loisirs dans l'enceinte d'un camping classé « tourisme », soit d'un parc résidentiel de loisirs pratiquant uniquement la location touristique	20 %	Aide maximum de 76 000 € sur 3 ans Limité à 35 unités ou 20 % du nombre d'emplacements	Utilisation du bois comme matériau principal Présentation d'un descriptif justifiant l'intégration paysagère
Installation d'aire de service pour camping-cars	20 %	Aide maximum de 4600 € par aire de service	

Quatre dossiers sont soumis à votre examen dans le cadre du présent rapport. Le tableau de synthèse ci-après présente de façon récapitulative ces projets d'investissement. Les trois premiers projets sont détaillés dans les fiches jointes en annexe.

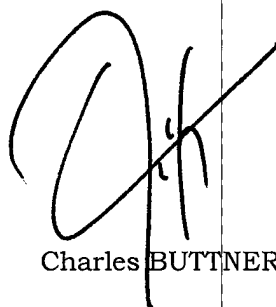
Localisation et bénéficiaire	Descriptif et montant des travaux HT	Subvention
Camping municipal « Benelux-Bâle » de la commune d'URBES	Aménagement d'une buanderie et d'une aire de jeux pour enfants : 5 498 € HT	20% soit : 1 099 €
Camping municipal « Les Acacias » de la commune de CERNAY	Construction d'une salle et de sanitaires : 148 000 € HT	20% soit : 29 600 €
Camping municipal « Pierre de Coubertin » de la commune de RIBEAUVILLE	Reprise totale des réseaux électriques et aménagement d'emplacements pour camping cars : 302 752 € HT	20% soit : 60 550 €
Communauté de Communes de la région de GUEBWILLER	Installation d'une aire de service pour camping cars à SOULTZ et à MURBACH. 69 226 € HT	20% plafonnés à 4600 € par aire de service soit : 9 200 €

Au vu de ce qui précède, je vous propose d'attribuer une subvention de :

- 1 099 € à la Commune d'URBES pour ses investissements sur son camping « Benelux-Bâle » ;
- 29 600 € à la commune de CERNAY pour ses investissements sur son camping « Les Acacias » ;
- 60 550 € à la Commune de RIBEAUVILLE pour ses investissements sur son camping « Pierre de Coubertin » ;
- 9 200 € à la Communauté de Communes de GUEBWILLER pour l'installation d'une aire de service pour camping cars à SOULTZ et MURBACH.

et de prélever la dépense correspondante sur l'enveloppe 99406, chapitre 204, nature 20414, fonction 94, programme F041, du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Camping « les Acacias » à CERNAY.

Description du site

Classé à ce jour en 3 étoiles « Tourisme », le camping communal « Les Acacias », géré en Délégation de Service Public par la Fédération Française du Camping Caravaning, est situé 16, rue René Guibert à CERNAY.

Le camping est ouvert du 1er avril au 3 octobre.

Il est composé de 154 emplacements « Tourisme » et 50 emplacements « loisirs » répartis sur un terrain arboré de 4,5ha et peut accueillir un total de plus de 400 campeurs.

Le camping a déjà bénéficié des aides suivantes du Département :

- 1990 : pour des travaux dans les sanitaires, une aide de 5824 €, correspondant à 30% du montant HT des travaux HT
- 1993 : pour le raccordement du bloc sanitaire, 1857 € correspondant à 30% du montant HT des travaux
- 1993 : pour l'agrandissement du bloc sanitaire, 12 842 € correspondant à 30% du montant HT des travaux
- 1996 : pour la construction d'un chalet d'accueil, l'installation d'une barrière et divers travaux de mise aux normes, une aide financière de 27 806 €, correspondant à 25% du montant HT des travaux
- 1997 : pour des travaux de mise en conformité électrique, de reprise de voies d'accès et la construction d'un local « poubelles »aux normes, une aide financière de 5191 € correspondant à 25% du montant HT des travaux.

Travaux envisagés

Construction d'un local comprenant une salle de 60 m2 et de sanitaires dans l'enceinte du camping, permettant d'accueillir et d'abriter les campeurs durant la basse saison, et de ce fait de prolonger les dates d'ouverture du camping en amont et en aval de la saison touristique d'été.

Le coût total des travaux est évalué par la Commune à 148 000 € HT. L'aide du Département pourrait s'élever à hauteur de 20% de ce montant, soit 29 600 €, selon les critères en vigueur à ce jour.

Camping « Pierre de Coubertin » à Ribeauvillé.

Description du site

Le camping municipal « Pierre de Coubertin » est situé rue de Landau, près de la piscine intercommunale de RIBEAUVILLE.

Ouvert du 15 mars au 15 novembre, il est classé 4 étoiles et composé de 260 emplacements réservés aux touristes de passage. Il peut ainsi accueillir 900 campeurs.

Il a obtenu le 2^e prix du fleurissement en 2002 dans le cadre du concours « Accueillir et fleurir » des terrains de camping de Haute Alsace.

Il a bénéficié des aides financières suivantes de la part du Conseil Général :

- 1992 : pour la transformation de la chaufferie 11 433 € soit 30% de l'investissement
- 1993 : pour la toiture du bloc sanitaire 2 046 € soit 30% de l'investissement
- 1994 : complément de travaux sur toiture 20 134 € soit 30% de l'investissement
- 1995 : 1 930 € pour la création d'emplacements et la pose de bacs à vaisselle, 2 723 € pour le renforcement électrique des installations, 2 286 € pour la pose d'une borne de service pour camping-car, soit 30% de l'investissement
- 1996 : pour des travaux de mise en conformité 32 090 € soit 25% de l'investissement
- 1997 : pour la construction d'un nouveau bloc sanitaire 17 179 € soit 25% de l'investissement
- 1998 : 3 228 € pour l'installation d'une aire de jeux et 2 857 € pour de l'éclairage et la pose de bornes électriques soit 25% de l'investissement
- 2000 : 12 699 € pour des VRD et 11 814 € pour des travaux de mise en conformité divers soit 20% de l'investissement
- 2004 : 12 920 € pour des aménagements divers au niveau des blocs sanitaires, de l'entrée et du bureau d'accueil notamment, soit 20% de l'investissement
- 2006 : 21 497 € pour des travaux sur les blocs sanitaires et d'aménagements divers, soit 20% de l'investissement.

Travaux envisagés

Différents types de travaux sont incontournables aujourd'hui pour maintenir l'équipement au niveau exigé par la clientèle et les normes de sécurité, à savoir notamment la reprise totale des réseaux électriques et l'aménagement d'emplacements pour camping cars.

Les travaux sont évalués par la commune de RIBEAUVILLE à 302 752 € HT. L'aide du Département pourrait s'élever à hauteur de 20% de ce montant, selon les critères en vigueur à ce jour, soit 60 550 €.

Camping municipal « Benelux-Bâle » d'URBES.

Description du site

Classé à ce jour en 2 étoiles « Tourisme », le camping « Benelux-Bâle » est situé à 450 mètres d'altitude, rue de la Scierie à 600 mètres de la commune d'URBES.

Ouvert du 1er mai au 15 octobre, il est composé de 130 emplacements réservés aux touristes de passage et de 50 emplacements « loisirs » répartis sur un terrain de 2,4 hectares.

Il peut accueillir un total de 600 campeurs.

Le camping a déjà bénéficié des aides suivantes du Département :

- 1995 : pour l'installation d'une armoire électrique, une aide de 1148,40 € correspondant à 30% de l'investissement
- 1996 : pour des travaux sur les blocs sanitaires et la salle de jeux, une aide de 656,45 € soit 30% de l'investissement
- 1998 : pour des travaux d'aménagement pour la production et distribution d'eau chaude, une aide de 1573,73 € soit 25% de l'investissement
- 1998 : pour des travaux divers d'aménagement 2386,74 € soit 25% de l'investissement
- 1999 : pour le remplacement du chauffe-eau d'un bloc sanitaire, une aide de 1432,87€ soit 25% de l'investissement
- 1999 : pour des travaux de raccordement électrique, une aide de 1890,37 € soit 25% de l'investissement
- 2001 : pour des travaux d'assainissement, une aide de 9726,25 € soit 20% de l'investissement
- 2002 : pour des travaux divers de couverture et de mise aux normes, une aide de 8680 € soit 20% de l'investissement
- 2004 : pour la construction d'un nouveau bâtiment d'accueil, des travaux divers de rénovation électrique notamment, 3460 € soit 20% de l'investissement
- 2005 : 1945 €, soit 20 % de l'investissement, pour l'installation de sanitaires accessibles aux handicapés
- 2006 : pour la rénovation de la toiture des bâtiments d'accueil et des sanitaires, 1540 € soit 20% de l'investissement.

Travaux envisagés

A ce jour, l'aménagement d'une buanderie s'avère incontournable, à la demande des touristes, de même que l'installation d'une aire de jeux pour enfants conforme aux règles de sécurité en vigueur.

Le coût des travaux pour la buanderie s'élève à 2 155 € HT et à 3 343 € HT pour l'aire de jeux, soit un total de travaux de 5 498 € HT. L'aide du Département pourrait s'élever à hauteur de 20% de ce montant, soit 1 099 €, selon les critères en vigueur à ce jour.